



La Ville de Saran

recherche

Pour la direction de l'Action Sociale
Service Petite Enfance

Auxiliaire de Puériculture

Poste à temps complet – CDD
Recrutement à compter du 1^{er} janvier 2025

SARAN, commune de 16 357 habitants (6eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Le service Petite Enfance est en charge de l'accueil des enfants âgés de deux mois et demi jusqu'à la rentrée scolaire.

La structure municipale des P'tits Loups offre deux types d'accueil :

- la crèche collective (accueil collectif à temps complet, temps partiel ou quelques heures),
- la crèche familiale (accueil au domicile des assistants maternels municipaux).

L'équipe pluridisciplinaire constituée de puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants maternels, pédiatre, psychologue, garantit la qualité de la prestation et la prise en charge globale du jeune enfant en lien avec sa famille.

Des ateliers, spectacles et sorties complètent l'action d'éveil et de développement psychomoteur des enfants accueillis par les professionnels petite enfance.

Activités principales :

Accueil des parents :

- Savoir écouter, conseiller, orienter informer et transmettre aux les parents
- Participer à l'accueil des familles dans la structure (adaptations et bilans)

Accueil des enfants :

- Permettre l'évolution des enfants dans un cadre sain et sécurisé, par le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- Observer, identifier et respecter les besoins de chaque enfant et y répondre.
- Proposer des activités quotidiennes afin de promouvoir le développement, l'éducation et l'épanouissement des enfants ainsi que leur intégrité physique et psychique
- Être responsable du groupe d'enfants de 2 mois et demi à 3 ans
- Veiller à la santé et à la sécurité de l'enfant
- Favoriser le développement de l'enfant et sa confiance en lui.

Divers :

- Assurer l'ouverture et la fermeture de la structure.
- Assurer l'entretien et le rangement du matériel et du linge spécifique aux enfants.

- Participer à la vie de la crèche au travers des réunions, du projet pédagogique et autres projets visant l'amélioration de la qualité d'accueil
- Participer à l'encadrement des stagiaires
- Être polyvalente et disponible pour le service

Diplôme obligatoire :

- Titulaire du diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture ou CAP Petite Enfance ou Accompagnement Éducatif Petite Enfance

Compétences et qualités requises :

- Sens des responsabilités, de l'organisation.
- Création, innovation.
- Discrétion, réserve, tolérance, patience et disponibilité

Horaires :

Lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 30, (variables selon les besoins du service, le planning des unités), soit 7 heures consécutives avec une demi-heure de pause repas ou 7 heures non consécutives avec deux heures de pause de 13 h à 15 h
Disponibilité en soirée pour des réunions et le samedi matin pour des activités spécifiques.

Conditions de recrutement :

- Poste à temps complet (35h)
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 183,00€ brut + 13ème mois au prorata du temps de présence
- Comité des Œuvres Sociales
- Participation employeurs mutuelles affiliées.

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **avant le 06/12/2024** à Monsieur le Maire – Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX ou par mail : recrutement@ville-saran.fr